

Expert de la transition énergétique des bâtiments

RNCP42827 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	227, 230
Formacode(s)	22485, 22250, 22279, 22269, 24147
Code(s) ROME	F1106, F1103, K1401
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/09/2026
Date d'échéance	30/09/2029

Certificateur(s)

ASDER · SIRET : 32339042700041

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CCI TERRITORIALE ALPES DE HTE PROVENCE	18040001200019	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT REG UNIVERSITAIRE POLYTECHNIQUE	40247415900058	Former et organiser l'évaluation
ISEQ	75285001600045	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La transition énergétique constitue un enjeu majeur des politiques publiques françaises, visant la neutralité carbone à l'horizon 2050, notamment à travers la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC). Dans ce cadre, le secteur du bâtiment occupe une place centrale puisqu'il représente une part importante des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre en France. L'atteinte des objectifs nationaux implique donc une réduction significative des consommations énergétiques, via la rénovation du parc existant et le développement de bâtiments neufs plus performants et décarbonés.

Cette transformation du secteur génère un besoin croissant de compétences professionnelles afin d'accompagner la conception, la gestion et la mise en œuvre de projets de performance énergétique.

La certification professionnelle « Expert Transition Énergétique des Bâtiments » répond à ce besoin en attestant de compétences en matière d'intervention auprès des acteurs du secteur : bureaux d'études, maîtrise d'ouvrage, entreprises du bâtiment et gestionnaires de patrimoine immobilier publics ou privés (bailleurs sociaux, collectivités, établissements de santé et d'enseignement).

ACTIVITÉS VISÉES

Élaboration des stratégies de transition énergétique pour un patrimoine bâti :

Accompagnement des gestionnaires de patrimoine à la mise en place d'une stratégie patrimoniale visant l'amélioration énergétique et la décarbonation de leurs bâtiments

Mise en œuvre des stratégies et projets du gestionnaire pour la transition énergétique et la décarbonation des bâtiments

Analyse d'un programme de réhabilitation ou de construction de bâtiment

Conception de projet de bâtiment à haute performance énergétique, de l'esquisse à la phase Avant-Projet :
 Analyse d'un programme de réhabilitation ou de construction de bâtiment
 Définition de solutions techniques en phase avant-projet (AVP)
 Validation technico-économique et réglementaire des scénarios avant la phase projet
 Réalisation de l'ingénierie technique en phase projet :
 Dimensionnements des installations et optimisation des choix techniques du projet
 Accompagnement de la maîtrise d'ouvrage dans les choix techniques et économique pour la réalisation des travaux
 Maintien de la performance et du bon usage du bâtiment dans le temps
 Conduite de projet dans la transition énergétique
 Cadrage d'un projet opérationnel de transition énergétique
 Pilotage de la mise en œuvre d'un projet de transition énergétique
 Encadrement d'une équipe de collaborateurs
 Évaluation du projet dans une logique d'amélioration continue

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Mobiliser les gestionnaires de patrimoine immobilier pour intégrer les enjeux de transition énergétique dans leurs politiques en tenant compte des potentiels, atouts et intérêts socio-économiques de leurs bâtiments.

Réaliser un état des lieux du patrimoine pour cerner son potentiel et ses besoins en matière d'économie d'énergie et de décarbonation, en s'appuyant sur des données existantes, des rapports d'étude type diagnostics ou des enquêtes terrain

Définir une stratégie patrimoniale énergétique, en concertation avec les gestionnaires, définissant les objectifs prioritaires à déployer, pour décarboner un parc immobilier, et atténuer les impacts du changement climatique, en s'appuyant sur les résultats et l'analyse de l'état des lieux précédemment établi.

Concevoir un programme d'actions opérationnel pour atteindre les objectifs fixés, en s'appuyant sur les outils de planification et de concertation existants

Structurer des projets opérationnels et partenariaux complexes, en cohérence avec la stratégie définie, afin d'en assurer la traduction concrète et l'atteinte des objectifs de performance énergétique.

Identifier les caractéristiques et particularités du projet afin de définir des pistes d'amélioration en matière de sobriété et d'efficacité énergétiques, de qualité environnementale, de confort et d'intégration des énergies renouvelables, tout en prenant en compte les usages et les besoins du maître d'ouvrage.

Analyser le cadre légal et réglementaire applicable au projet afin d'en cerner les exigences et contraintes en termes de confort sanitaire (notamment la qualité de l'air intérieur), de ventilation, de confort thermique, de qualité environnementale, de sécurité et d'accessibilité.

Réaliser un diagnostic énergétique et environnemental du bâtiment en s'appuyant sur les données disponibles (plans, consommations, visite du bâtiment, relevés techniques) afin d'identifier les sources de déperditions énergétiques et les leviers d'amélioration.

Préconiser un parcours de rénovation par étape incluant au moins deux scénarios, intégrant les principes bioclimatiques, l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment, le traitement des ponts thermiques, l'étanchéité à l'air et le confort d'été, en tenant compte de l'usage du bâtiment et des besoins de la maîtrise d'ouvrage, et en s'appuyant sur des simulations thermiques dynamiques (STD) avant/après travaux, afin d'optimiser la performance énergétique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Étudier des solutions de conception permettant de réduire l'impact carbone du bâtiment (matériaux, modes constructifs, Analyse de Cycle de Vie...) selon les référentiels en vigueur.

Prescrire les solutions d'équipements de chauffage-ventilation-rafraîchissement les plus performantes et les moins impactantes (émissions, impact écologique, nuisances, intégration paysagère...), afin de répondre aux besoins du maître d'ouvrage en tenant compte de l'usage du bâtiment et des occupants

Réaliser une étude de faisabilité d'intégration d'une installation solaire photovoltaïque (en autoconsommation et/ou injection réseau) au regard des objectifs énergétiques du projet et de ses contraintes afin de contribuer à l'atteinte d'un bâtiment à énergie positive.

Réaliser les études réglementaires et environnementales du projet en mobilisant les outils nécessaires (simulation énergétique, ACV...), afin de valider la conformité aux réglementations applicables (RE2020, RT existant, décret tertiaire, ERP...).

Effectuer une analyse en coût global des travaux du bâtiment soit la prise en compte de l'ensemble des coûts du projet sur toute sa durée de vie : construction/rénovation, maintenance, exploitation, afin de valider la pertinence économique des travaux.

Comparer les scénarios techniques selon des critères énergétiques, économiques, environnementaux et réglementaires afin d'identifier les solutions les plus pertinentes.

Présenter les conclusions de la phase avant-projet au maître d'ouvrage en s'appuyant sur des analyses comparatives de scénarios, des éléments technico-économiques, environnementaux et réglementaires, afin de lui permettre de prendre une décision éclairée sur le scénario à retenir pour la phase projet.

Concevoir les architectures hydraulique et aéraulique adaptées c'est-à-dire sélectionner et dimensionner les systèmes (chauffage, eau chaude sanitaire et renouvellement d'air) pour garantir la santé, le confort des usagers, le respect de la réglementation et l'optimisation des consommations énergétiques de fonctionnement.

Mettre en place un dispositif de suivi et d'analyse des consommations énergétiques du bâtiment qui s'appuie sur les données issues d'une Gestion Technique du Bâtiment (GTB), afin de piloter la performance énergétique réelle.

Réaliser une synthèse des préconisations et détails techniques directement exploitables pour la réalisation du dossier de consultation des entreprises (DCE) aussi bien pour la partie enveloppe du bâtiment que sur les systèmes de chauffage, ventilation et rafraîchissement.

Analyser les offres (phase Assistance pour la passation des Contrats de Travaux -ACT) pour sélectionner les entreprises selon des critères techniques et économiques pertinents au regard des objectifs et des contraintes du maître d'ouvrage.

Présenter au maître d'ouvrage les choix techniques retenus de manière claire et adaptée, en détaillant leurs impacts techniques, économiques, énergétiques et d'exploitation afin de permettre une décision éclairée sur l'engagement des travaux.

Planifier les opérations de maintenance des installations hydrauliques et aérauliques afin de conserver le niveau de performance énergétique dans le temps.

Mettre en œuvre une démarche qualité (commissionnement) pour toutes les phases du projet, de la réalisation du programme jusqu'à 3 ans après réception des travaux, pour garantir l'atteinte des objectifs de performance énergétique et de qualité environnementale.

Organiser le suivi et la réception du chantier en passant en revue les travaux réalisés afin de valider la conformité des travaux et de signaler d'éventuelles malfaçons ou défauts.

Accompagner les utilisateurs dans la prise en main efficace des espaces bâtis, en impliquant la maîtrise d'usage et en guidant l'utilisation des aménagements et équipements, afin de garantir des usages adaptés, le confort des occupants et l'optimisation des performances du bâtiment

Analyser une demande ou une situation de projet en intégrant ses dimensions techniques, humaines, organisationnelles, réglementaires, numériques et les enjeux de la transition énergétique, afin d'en évaluer la faisabilité et les conditions de réussite, notamment au regard des objectifs de sobriété énergétique, d'efficacité énergétique et d'intégration des énergies renouvelables.

Définir le cadre de pilotage du projet (objectifs, livrables, planning, budget, indicateurs, moyens), en intégrant les exigences de sécurité, d'accessibilité et de santé des usagers afin de garantir la performance globale du projet et sa contribution aux objectifs de transition énergétique.

Organiser l'exécution du projet en coordonnant les acteurs, en suivant l'avancement des actions et des indicateurs définis, et en ajustant les décisions en fonction des aléas techniques, humains, réglementaires ou organisationnels pour mener le projet à terme.

Mobiliser des outils numériques adaptés (tableaux de bord, outils collaboratifs, données énergétiques, Building Information Modeling, Intelligence Artificielle, etc.) pour fiabiliser le suivi, le reporting et la communication du projet.

Communiquer sur l'avancement et les résultats du projet auprès des parties prenantes, en adaptant les messages aux publics concernés, afin de favoriser l'adhésion, la compréhension des enjeux techniques, environnementaux et organisationnels, ainsi que le transfert de connaissances.

Proposer des dispositifs de management collaboratif et de prévention des risques professionnels, à partir de l'analyse de l'organisation du travail, afin d'améliorer la coopération, la qualité de vie au travail et la performance collective du projet.

Accompagner les équipes et les collaborateurs du projet afin de favoriser l'appropriation durable des enjeux et des solutions mises en œuvre.

Intégrer une démarche RSE et inclusive dans les pratiques managériales et professionnelles, en promouvant des comportements éco-responsables, éthiques et inclusifs, y compris en situation de handicap, et en évaluant les impacts des solutions sur les conditions de travail, l'autonomie et l'équité de traitement à partir de situations réelles ou simulées.

Évaluer le projet et sa conduite (résultats énergétiques, organisationnels et humains), analyser les écarts et retours d'expérience, et formuler des pistes d'amélioration afin d'optimiser les projets futurs et d'inscrire l'action dans une

logique de progrès continu.

Présenter un bilan final du projet au donneur d'ordres, structuré autour des résultats atteints, des indicateurs clés et des enseignements tirés, afin d'éclairer les décisions futures.

Blocs de compétences

RNCP42827BC01 — Élaborer des stratégies de transition énergétique pour un patrimoine bâti

LISTE DE COMPÉTENCES

Mobiliser les gestionnaires de patrimoine immobilier pour intégrer les enjeux de transition énergétique dans leurs politiques en tenant compte des potentiels, atouts et intérêts socio-économiques de leurs bâtiments.

Réaliser un état des lieux du patrimoine pour cerner son potentiel et ses besoins en matière d'économie d'énergie et de décarbonation, en s'appuyant sur des données existantes, des rapports d'étude type diagnostics ou des enquêtes terrain

Définir une stratégie patrimoniale énergétique, en concertation avec les gestionnaires, définissant les objectifs prioritaires à déployer, pour décarboner un parc immobilier, et atténuer les impacts du changement climatique, en s'appuyant sur les résultats et l'analyse de l'état des lieux précédemment établi.

Concevoir un programme d'actions opérationnel pour atteindre les objectifs fixés, en s'appuyant sur les outils de planification et de concertation existants

Structurer des projets opérationnels et partenariaux complexes, en cohérence avec la stratégie définie, afin d'en assurer la traduction concrète et l'atteinte des objectifs de performance énergétique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas : élaboration d'une stratégie patrimoniale.

L'étude de cas est présentée sous forme d'un dossier écrit.

RNCP42827BC02 — Concevoir un projet de bâtiment à haute performance énergétique, de l'esquisse à la phase Avant-Projet

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les caractéristiques et particularités du projet afin de définir des pistes d'amélioration en matière de sobriété et d'efficacité énergétiques, de qualité environnementale, de confort et d'intégration des énergies renouvelables, tout en prenant en compte les usages et les besoins du maître d'ouvrage.

Analyser le cadre légal et réglementaire applicable au projet afin d'en cerner les exigences et contraintes en termes de confort sanitaire (notamment la qualité de l'air intérieur), de ventilation, de confort thermique, de qualité environnementale, de sécurité et d'accessibilité.

Réaliser un diagnostic énergétique et environnemental du bâtiment en s'appuyant sur les données disponibles (plans, consommations, visite du bâtiment, relevés techniques) afin d'identifier les sources de déperditions énergétiques et les leviers d'amélioration.

Préconiser un parcours de rénovation par étape incluant au moins deux scénarios, intégrant les principes bioclimatiques, l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment, le traitement des ponts thermiques, l'étanchéité à l'air et le confort d'été, en tenant compte de l'usage du bâtiment et des besoins de la maîtrise d'ouvrage, et en s'appuyant sur des simulations thermiques dynamiques (STD) avant/après travaux, afin d'optimiser la performance énergétique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Étudier des solutions de conception permettant de réduire l'impact carbone du bâtiment (matériaux, modes constructifs, Analyse de Cycle de Vie...) selon les référentiels en vigueur.

Prescrire les solutions d'équipements de chauffage-ventilation-rafraîchissement les plus performantes et les moins impactantes (émissions, impact écologique, nuisances, intégration paysagère...), afin de répondre aux besoins du maître d'ouvrage en tenant compte de l'usage du bâtiment et des occupants

Réaliser une étude de faisabilité d'intégration d'une installation solaire photovoltaïque (en autoconsommation et/ou injection réseau) au regard des objectifs énergétiques du projet et de ses contraintes afin de contribuer à l'atteinte d'un bâtiment à énergie positive.

Réaliser les études réglementaires et environnementales du projet en mobilisant les outils nécessaires (simulation énergétique, ACV...), afin de valider la conformité aux réglementations applicables (RE2020, RT existant, décret tertiaire, ERP...).

Effectuer une analyse en coût global des travaux du bâtiment soit la prise en compte de l'ensemble des coûts du projet sur toute sa durée de vie : construction/rénovation, maintenance, exploitation, afin de valider la pertinence

économique des travaux.

Comparer les scénarios techniques selon des critères énergétiques, économiques, environnementaux et réglementaires afin d'identifier les solutions les plus pertinentes.

Présenter les conclusions de la phase avant-projet au maître d'ouvrage en s'appuyant sur des analyses comparatives de scénarios, des éléments technico-économiques, environnementaux et réglementaires, afin de lui permettre de prendre une décision éclairée sur le scénario à retenir pour la phase projet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation consiste en une soutenance orale suivie d'un entretien technique avec le jury. Elle s'appuie sur un dossier écrit produit en amont par le candidat. L'évaluation porte sur un cas de projet de construction ou de rénovation énergétique d'un bâtiment tertiaire ou d'habitat collectif.

RNCP42827BC03 — Réaliser l'ingénierie technique en phase projet

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir les architectures hydraulique et aéraulique adaptées c'est-à-dire sélectionner et dimensionner les systèmes (chauffage, eau chaude sanitaire et renouvellement d'air) pour garantir la santé, le confort des usagers, le respect de la réglementation et l'optimisation des consommations énergétiques de fonctionnement.

Mettre en place un dispositif de suivi et d'analyse des consommations énergétiques du bâtiment qui s'appuie sur les données issues d'une Gestion Technique du Bâtiment (GTB), afin de piloter la performance énergétique réelle.

Réaliser une synthèse des préconisations et détails techniques directement exploitables pour la réalisation du dossier de consultation des entreprises (DCE) aussi bien pour la partie enveloppe du bâtiment que sur les systèmes de chauffage, ventilation et rafraîchissement.

Analyser les offres (phase Assistance pour la passation des Contrats de Travaux -ACT) pour sélectionner les entreprises selon des critères techniques et économiques pertinents au regard des objectifs et des contraintes du maître d'ouvrage.

Présenter au maître d'ouvrage les choix techniques retenus de manière claire et adaptée, en détaillant leurs impacts techniques, économiques, énergétiques et d'exploitation afin de permettre une décision éclairée sur l'engagement des travaux.

Planifier les opérations de maintenance des installations hydrauliques et aérauliques afin de conserver le niveau de performance énergétique dans le temps.

Mettre en œuvre une démarche qualité (commissionnement) pour toutes les phases du projet, de la réalisation du programme jusqu'à 3 ans après réception des travaux, pour garantir l'atteinte des objectifs de performance énergétique et de qualité environnementale.

Organiser le suivi et la réception du chantier en passant en revue les travaux réalisés afin de valider la conformité des travaux et de signaler d'éventuelles malfaçons ou défauts.

Accompagner les utilisateurs dans la prise en main efficace des espaces bâtis, en impliquant la maîtrise d'usage et en guidant l'utilisation des aménagements et équipements, afin de garantir des usages adaptés, le confort des occupants et l'optimisation des performances du bâtiment.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation consiste en une soutenance orale suivie d'un entretien technique avec le jury. Elle s'appuie sur un dossier écrit produit en amont par le candidat. L'évaluation porte sur un cas de projet de construction ou de rénovation énergétique d'un bâtiment tertiaire ou d'habitat collectif.

RNCP42827BC04 — Conduire un projet dans la transition énergétique

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser une demande ou une situation de projet en intégrant ses dimensions techniques, humaines, organisationnelles, réglementaires, numériques et les enjeux de la transition énergétique, afin d'en évaluer la faisabilité et les conditions de réussite, notamment au regard des objectifs de sobriété énergétique, d'efficacité énergétique et d'intégration des énergies renouvelables.

Définir le cadre de pilotage du projet (objectifs, livrables, planning, budget, indicateurs, moyens), en intégrant les exigences de sécurité, d'accessibilité et de santé des usagers afin de garantir la performance globale du projet et sa contribution aux objectifs de transition énergétique.

Organiser l'exécution du projet en coordonnant les acteurs, en suivant l'avancement des actions et des indicateurs définis, et en ajustant les décisions en fonction des aléas techniques, humains, réglementaires ou organisationnels pour mener le projet à terme.

Mobiliser des outils numériques adaptés (tableaux de bord, outils collaboratifs, données énergétiques, Building Information Modeling, Intelligence Artificielle, etc.) pour fiabiliser le suivi, le reporting et la communication du projet. Communiquer sur l'avancement et les résultats du projet auprès des parties prenantes, en adaptant les messages aux publics concernés, afin de favoriser l'adhésion, la compréhension des enjeux techniques, environnementaux et organisationnels, ainsi que le transfert de connaissances.

Proposer des dispositifs de management collaboratif et de prévention des risques professionnels, à partir de l'analyse de l'organisation du travail, afin d'améliorer la coopération, la qualité de vie au travail et la performance collective du projet.

Accompagner les équipes et les collaborateurs du projet afin de favoriser l'appropriation durable des enjeux et des solutions mises en œuvre.

Intégrer une démarche RSE et inclusive dans les pratiques managériales et professionnelles, en promouvant des comportements éco-responsables, éthiques et inclusifs, y compris en situation de handicap, et en évaluant les impacts des solutions sur les conditions de travail, l'autonomie et l'équité de traitement à partir de situations réelles ou simulées.

Évaluer le projet et sa conduite (résultats énergétiques, organisationnels et humains), analyser les écarts et retours d'expérience, et formuler des pistes d'amélioration afin d'optimiser les projets futurs et d'inscrire l'action dans une logique de progrès continu.

Présenter un bilan final du projet au donneur d'ordres, structuré autour des résultats atteints, des indicateurs clés et des enseignements tirés, afin d'éclairer les décisions futures.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Suite à une période de mise en situation professionnelle en entreprise d'une durée minimale de 27 semaines et sur la base d'un projet réellement mené par le candidat durant cette période, l'évaluation se fera sur la base d'un dossier écrit présenté oralement.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Structures privées du secteur bâtiment-énergie : bureaux d'étude et de conseil, assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises de travaux de rénovation

Organismes gestionnaires de patrimoine immobilier : bailleurs sociaux, établissements de santé, établissements d'enseignements...

Structures publiques : les collectivités locales notamment

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable de la transition énergétique des bâtiments ou responsable énergie

Chargé d'opération de rénovation énergétique

Responsable rénovation énergétique du patrimoine

Ingénieur d'études en bâtiment durables

Chef de projets en rénovation énergétique / Chef de projet énergie et bâtiment

Assistant Maîtrise d'Ouvrage (AMO) en qualité environnementale du bâtiment

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 637 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en génie civil, construction et bois (31 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 136
Jugés difficiles à recruter	60 %
Emplois saisonniers	1 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour un parcours en 24 mois : justifier d'un niveau 6 dans les domaines du bâtiment ou de l'énergie

Pour un parcours en 12 mois : justifier d'un niveau 6 dans les domaines de l'énergie ou du bâtiment, assorti d'une expérience professionnelle dans le secteur. À défaut, l'accès peut être envisagé pour des candidats justifiant d'un niveau 7 dans un domaine scientifique ou technique

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

1 représentant du certificateur : responsable pédagogique, responsable formation ou formateur

2 professionnels extérieurs au certificateur exerçant un des métiers visés par la certification dans une structure publique ou parapublique, un bureau d'études, une entreprise ou un organisme gestionnaire de patrimoine

Base légale

Date de décision	30/09/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/09/2029
Date de dernière délivrance possible	30/09/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	13	0	91 %	—
2024	7	7	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP37986

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36710, RNCP37986, RNCP38859, RNCP39744, RNCP39862

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42827/>